

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES —..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors le 24 Décembre

LE VRAI SOCIALISME

L'hiver, cette année, aura été plus tardif que l'an dernier, mais voici que tout d'un coup le froid se met à sévir et qu'on assiste de nouveau à ces drames navrants de la misère et de la faim dont le seul récit est une douleur.

Comment ne pas se sentir profondément ému à la pensée de ces vieillards, de ces femmes, de ces pauvres petits enfants qui, ici ou là, nous apprennent les journaux, sont morts, ou morts de froid et d'inanition dans des taudis ou même sur les routes, sans abri, sans asile, sans un morceau de pain :

Ce sont là, hélas ! des misères et des infortunes qui ont été de toutes les époques, mais qui — disons-le à l'honneur de notre temps — apparaissent comme une sorte de monstruosité de plus en plus hideuse et intolérable

Autrefois, ce n'était pas seulement des individus qui, ici ou là, périssaient de misère, de faim et de froid ; c'était des populations entières qu'il était matériellement impossible de soulager et de secourir.

Les historiens nous ont laissé le récit de ces calamités qui prenaient les proportions d'un universel désastre. Qui ne se souvient, par exemple, de la peinture qui nous a été tracée par les contemporains, de l'hiver de 1709 qui fit plus de victimes que la guerre la plus meurtrière et la plus sanglante ? Qui ne sait le rôle joué dans notre histoire par le manque de pain jusqu'au temps du Pacte de famine, jusqu'à l'époque même de la Révolution française ?

Mais s'il est devenu infiniment plus rare, ce spectacle — celui d'un homme ou d'une famille qui meurt de faim — a pris, s'il est possible, par son anomalie même, quelque chose de plus triste et de plus affligeant encore qu'aux époques déjà lointaines que

nous venons de rappeler. On ne peut, en effet, s'empêcher de se demander comment d'aussi cruelles souffrances, d'aussi innombrables infortunes sont encore possibles en un siècle qui a réalisé tant de progrès de tout ordre et de tout genre. On se dit, et avec raison croyons-nous, qu'il doit y avoir, qu'il y a un remède à des maux de cette nature, et que ce serait un crime, un grand crime, de la part de cette société qui, prise dans son ensemble, est si riche, de ne pas trouver enfin, d'une manière en quelque sorte régulière et fixe, les millions nécessaires à cette organisation des secours d'extrême misère.

C'est à ce sentiment de plus en plus général, de plus en plus vif, qu'il faut attribuer le mouvement si honorable, si généreux, auquel nous avons assisté l'an dernier, en pareille saison et qui nous entraîne tous, gouvernement, chambres, presse, administrations publiques, sociétés de toute nature et individus de toute profession.

Dans cet universel élan, il semblait qu'il y eût quelque chose de l'antique *furia francese* toujours irrésistible.

Si cependant il nous était permis d'exprimer un vœu, ce serait de voir dans l'élan qui se produisit alors, le point de départ d'une organisation durable de la bienfaisance. Certes, nous ne méconnaissons ni la puissance ni l'action des institutions charitables et philanthropiques qui existent sur tous les points du territoire. L'assistance publique, à Paris, les bureaux de bienfaisance dans beaucoup de villes et de communes rendent notamment les plus précieux services, encore bien qu'on puisse regretter qu'il subsiste dans leur organisation de nombreuses déficiences. Ainsi, en est-il parfois des règles qui président à la distribution des secours. Trop souvent une sorte de privilège semble constitué en faveur de mendians attirés et inscrits, beaucoup moins dignes de sympathie que des malheureux frappés, par suite de circonstances indépendantes de leur volonté, d'une misère

momentanée, moins singulièrement cruelle.

Mais c'est aux campagnes surtout qu'il faudrait penser. Il y a, en ce qui les concerne, une grande et belle loi, dont l'examen et le vote s'imposent à la Chambre. Depuis trop longtemps les propositions relatives à l'organisation de l'assistance publique dans les campagnes sont en suspens. Il faut les faire aboutir au plus tôt. Il y a aussi nombre de mesures accessoires qui pourraient être prises et qui rendraient aux plus déshérités d'entre nous les plus précieux services. Ne l'oublions pas, si la devise de la République française est : « Liberté et Egalité » elle est aussi : « Fraternité ».

C'est dans cette voie, on ne saurait trop le répéter, qu'il faut s'efforcer de marcher d'un pas plus rapide ; trop souvent, par mille incidents, les Chambres et l'opinion se laissent distraire de ces grandes et belles réformes qui, à nos yeux, sont le seul socialisme pratique et, pour tout dire d'un mot, le vrai socialisme.

J. QUERCYTAÏN.

INFORMATIONS

Mort de Mgr Freppel

Mgr Freppel, évêque d'Angers et député du Finistère, est mort mardi à Angers, à midi quarante. Il a succombé à une albuminurie. Mgr Freppel avait quitté Paris jeudi dernier pour aller présider à une ordination. Bien qu'un peu souffrant déjà, il n'était pas dans un état de santé inquiétant.

Charles-Emile Freppel était né à Obernay (Bas-Rhin) le 1^{er} juillet 1827. Après avoir fait ses études au grand séminaire de Strasbourg il fut ordonné prêtre en 1849. L'année suivante on lui confia à Paris la chaire de philosophie de l'école des Carmes ; mais l'abbé Freppel n'occupa que peu de temps ce poste et fut rappelé à Strasbourg par l'évêque de cette ville qui venait de fonder un collège catholique libre et qui lui en confia la direction.

Mais là non plus le jeune abbé ne demeura pas longtemps ; à la suite d'un concours, il fut nommé chapelain à l'église de Sainte-Geneviève à Paris. Il conserva trois ans ces fonctions, puis fut

nommé professeur de théologie à la Sorbonne. L'abbé Freppel resta titulaire de cette chaire jusqu'à 1870 ; pendant ce temps en dehors de ses leçons en Sorbonne il poursuivit brillamment la carrière de prédicateur qu'il avait commencée à Sainte-Geneviève : il prêcha successivement le carême à la Madeleine, à Saint-Roch, à Notre-Dame-de-Lorette, dans presque toutes les grandes églises de Paris ; il prononça en 1863 à Notre-Dame l'oraison funèbre de Mgr Morlot, archevêque de Paris, puis le panégyrique de Jeanne d'Arc à Orléans.

Chevalier de la Légion d'honneur en 1868, l'abbé Freppel était promu au siège épiscopal d'Angers en 1870. Après la guerre, il écrivit à l'empereur Guillaume une éloquente lettre pour protester, comme enfant de l'Alsace, contre l'annexion de cette province à la Prusse.

Au mois de juillet 1871, Mgr Freppel se présenta aux élections pour l'Assemblée nationale, mais il échoua ; il ne devait être élu qu'au mois de juin 1880 par le département du Finistère. Dans cette intervalle, l'évêque d'Angers s'était fait remarquer par son ultramontanisme et par son hostilité aux tendances laïques de l'enseignement primaire.

A la Chambre Mgr Freppel, depuis son entrée dans la vie parlementaire, avait prononcé plus de 120 discours pour combattre la libre-pensée, la laïcité des écoles, la loi sur le recrutement, pour préconiser la politique coloniale, etc, etc.

Ses adversaires comme ses coreligionnaires politiques lui reconnaissent une grande valeur oratoire. C'est une perte réelle pour la tribune française.

Les jésuites à Paris

M. Bourgeois a annoncé, en Conseil des Ministres, qu'il a prescrit les mesures nécessaires pour remplacer les établissements scolaires tenus exactement comme ils étaient au lendemain de l'exécution des décrets.

Ces mesures sont en voie d'exécution.

Alliances franco-russes

Une des conséquences de la visite de l'escadre française à Cronstadt est parait-il, la conclusion de toute une série d'alliances franco-russes ; plusieurs officiers de l'escadre seraient fiancés à des dames russes. Ces jours-ci, aura lieu le mariage de M. Vincennes, lieutenant du vaisseau le *Requin*, avec une charmante Pétersbourgeoise.

D'autres unions semblables seront encore célébrées au cours de cet hiver.

fait assavoir à tous et à toutes qu'un punch sera offert à ses amis et amies au lieu et place où a été servi le déjeuner de ce matin auquel il n'a pu avoir le plaisir d'assister. Qu'on s'en le dise !

Ayant lu sa pancarte, il l'afficha sur un tronc d'arbre et déposa tranquillement son tambour sur l'herbe où un paillasson le vint prendre. Puis, se faisant place à coups de coude, il se perdit brusquement dans la cohue.

Le jour baissait, les ombres des chênes s'allongeaient sur la fête, et déjà les grandes baraques allumaient leurs lampions.

La Linda et Antonin, qui, un peu exprès, se trouvaient toujours perdus, revinrent seuls vers les voitures, sous le demi-jour crépusculaire, sous la solennité grave des arbres. Dans cette splendeur où le silence se faisait, où se perdaient les clameurs de la fête et les bruits discordants de la foule, la grande forêt semblait se dédommager du désordre qu'on mettait chez elle, par ce contraste hâtif qui troublait à peine les derniers murmures assoupis des oiseaux.

Par instants, les premières brises fraîches, imprégnées de parfums sobres, berçaient les feuillages humides très mollement.

Une demi-heure plus tard, tous les convives du matin se trouvèrent rassemblés dans la clairière, près des voitures.

Au milieu, dans une énorme coupe d'argent ciselé, flambait un punch magistral.

Les reflets du punch jetaient dans un large rayon des vibrations de lumière bleue.

Remissy n'avait pas reparu.

(A suivre)

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 14

LA LINDA

ROMAN PARISIEN

PAR

ALFRED SIRVEN

VI

La fête

Des cloches, des cymbales, des grosses caisses des trompes, des cornets à piston mêlaient leur vacarme.

La forêt s'emplit de gens éndimanchés, de couples plus ou moins amoureux, d'enfants échappés en pleine joie.

Les premières boutiques foraines apparurent au bord de la route. En même temps, croissait la symphonie discordante des pitres, des clowns, des paillasses, des Mangin, des hercules, beuglant dans d'énormes porte-voix leurs défis gascons aux amateurs de la lutte.

Antonin et Laura se trouvèrent un instant séparés du reste de leurs compagnons, s'arrêtant devant les boutiques, s'arrêtant comme des enfants aux boniments des baraques.

Laura se plut fort à l'expressive harangue que débitait, à la porte d'une voiture de saltimbanques, une espèce de bohème au teint bronzé, aux

cheveux crépus, qui, d'une voix éraillée et avec un fort accent marseillais, invitait le public à venir visiter la Femme-Torpille.

— Entrez, entrez, messieurs, pour deux zous vous pouvez voir la plus zolie fille du monde et la plus amoureuse, les messieurs seuls y peuvent entrer, parceque si les dames pénétraient dans cette voiture, elles en sortiraient folles de zalousie. Ça n'est pas, Mesdames, que je veuille prétendre que vous ne soyez pas toutes zeunes et zolies ; mais, croyez-le ou ne le croyez pas, zaucune de vous elle ne pourrait donner z'a zoun mari zoune commouzon pareille à celle que la Torpille donne à tout le monde qui la touze. Entrez, entrez, messieurs, zamaiz vous ne trouverez une occasion pareille de voir une beauté zans rivale. elle a les zambes d'une Diane, les bras d'une Vénous, Zounod, l'épouse de Zoupiter, elle n'a zamaiz eu des attases si divines... Entrez, entrez, ça ne coûte que dix centimes pour contempler et touzer toutes ces merveilles !

Puis, c'était un colosse dont les bras nus et musclés avaient la couleur du bronze, à côté d'une négresse en maillot chair ; tous deux provoquaient à la lutte les amateurs les plus robustes.

Un orgue de Barbarie serinait la *Valse des Roses*, et, près de là, un monteur debalancoires s'esoufflait à moudre une polka sur un autre orgue, pendant que des couples d'amoureux se lancaient par les airs, d'bout sur les sièges.

Un peu plus loin, un carroussel de chevaux de bois, la tente entourée de crépine rouge bordée de franges bleues et ornée de paillettes qui flambaient au soleil.

De jolies filles assises sur ces montures inoffen-

sives étaient toutes heureuses de faire concurrence aux saltimbanques et en montrant leurs bas pour accaparer l'attention.

De toute cette foule montaient des clameurs sourdes, des rires lourds, des onomatopées sans suite, bientôt couverte par le bruit d'une cymbale ou la note stridente d'un piston ; et dans l'air passaient les odeurs âcres des fritures rances, des saucisses brûlées dans des larges poêles, des boissons fortes qu'on buvait à plein broc, des cafetières inépuisables d'où l'on tirait depuis le matin la décoction de marc et la teinture de chicorée.

Les restaurants établis sur la lisière de la forêt regorgeaient de mangeurs voraces.

Beaucoup de gens, n'ayant pu s'asseoir, se tenaient debout, au soleil, ayant à la main d'énormes corvelas et mordant à même avec acharnement.

La gaieté française s'étalait en cette cohue franche, bruyante et bonne enfant ; on était heureux du tapage âpre, des rudes couculad-s, des rayons du couchant qui tombaient sur les faces rouges des tourbillons de poussière jaune qui s'enlevaient jusqu'à la hauteur des grands arbres sous le piétinement continu de cette fourmilière humaine.

Vers cinq heures du soir, un homme, faisant l'office de crieur public, attira le peuple à son caisse. Quand il vit autour de lui un cercle épais d'auditeurs et qu'il reconnut dans la foule la plus grande partie des convives de Pozzoli, il déploya une large pancarte et lut cette proclamation :

— Le violoniste Hongrois Remissy, ici présent

Incident franco-bulgare

M. Chadourne, le correspondant français de l'Agence Havas qui fut expulsé de Bulgarie par ordre de M. Stambouloff, est arrivé hier à Paris.

Il doit avoir une entrevue ce soir avec M. Ribot, ministre des affaires étrangères.

Les tarifs des douanes

M. de Freycinet, président du conseil, a reçu mardi une délégation des fabricants d'huile, qui venaient protester contre les droits votés sur les graines oléagineuses étrangères.

L'amendement Viette

L'amendement Viette a été déclaré rejeté par suite d'une erreur de scrutin.

Cet amendement, qui ramène les droits sur les pétroles raffinés à 12 fr., est donc adopté.

Cet amendement crée un déficit de 18 millions dans le budget.

Le nouveau Régime économique

L'établissement du nouveau régime économique de la France touche à son terme dans le Parlement ; on a la certitude désormais que la Chambre et le Sénat auront voté pour le 31 décembre prochain, d'une manière définitive, le nouveau tarif douanier, que le gouvernement aura le mois de janvier pour conduire à terme les négociations qu'il va engager avec les puissances.

La Chambre a commencé mardi à discuter les modifications apportées par le Sénat au tarif des douanes. Cette discussion durera deux jours, selon toutes probabilités, conformément d'ailleurs aux conclusions de la Commission.

Il n'y a divergence absolue avec le Sénat que sur un point capital : celui des graines oléagineuses, pour lesquelles la Chambre avait voté l'exemption et que le Sénat, au contraire, a frappées de droits.

Le gouvernement a l'intention de promulguer au *Journal officiel* pour le 1^{er} janvier le nouveau tarif général.

D'autre part, il promulguera à la même date la loi qui tend à accorder le bénéfice de notre nouveau tarif minimum aux puissances jouissant actuellement du tarif conventionnel qui nous accordait le régime de la nation la plus favorisée.

Le gouvernement conserve l'espoir que le mois de janvier lui suffira pour négocier avec les puissances en vue d'établir nos nouvelles relations commerciales.

De la sorte, le 1^{er} janvier 1892, jour de l'expiration des traités, le nouveau régime économique pourrait fonctionner.

Aux termes du projet de la loi votée avant-hier par la Chambre, le bénéfice du tarif minimum serait acquis aux puissances suivantes :

Angleterre, Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Egypte, Espagne, Grèce, Hollande, Portugal, Russie, Serbie, Suède-Norvège, et Turquie en Europe, et Mexique au Nouveau-Monde.

A la condition que ces puissances nous maintiendraient le régime de la nation la plus favorisée.

Seraient exclus — provisoirement, du moins, — de ce bénéfice, et soumises par suite au tarif hors d'Europe, les États-Unis et, en général, tous les États, sauf le Mexique.

CONSEIL DE GUERRE DE LA SEINE

L'AFFAIRE DU MAJOR BRETON

L'affaire du major Breton est venue le 22 décembre, devant le Conseil de guerre de la Seine. Nos lecteurs connaissent les faits. Voici quelques extraits de l'interrogatoire de l'accusé :

INTERROGATOIRE DE L'ACCUSÉ

Le général Darras procède à l'interrogatoire de l'accusé :

D. — Quelles sont les justifications que vous avez à présenter au conseil ?

R. — Mon général, j'étais traqué par cet homme, aux obsessions duquel je ne pouvais me soustraire. J'étais l'objet de toutes sortes de vexations de sa part. Il me menaçait non seulement de me poursuivre devant les tribunaux, me traitant de recéleur, mais encore il parlait de m'arracher la croix que j'ai l'honneur de porter, disant à tout le monde et m'écrivant à moi-même que j'étais un lâche. C'est, poussé à bout, que je me suis porté à l'extrémité regrettable que je déplore aujourd'hui.

Le général-président. — Je dois faire connaître au conseil que les renseignements fournis sur vous par vos chefs hiérarchiques sont excellents. Vous avez été un serviteur dévoué de l'état.

Le major Breton. — Je le crois, mon général.

Le président. — Vous êtes aussi un médecin dévoué à ses malades, et même un chirurgien de talent, paraît-il ?

Le major raconte ensuite les circonstances dans lesquelles il fait la connaissance de Génisset d'abord, et plus tard de Mme Raybaud. Il parle des

soins qu'il donna à la petite Charlotte, la plus jeune enfant de Mme Raybaud qu'il réussit à guérir d'une grave maladie, et dit combien la mère lui en fut reconnaissante.

— J'avoue, dit-il, que cela a été la cause déterminante de nos relations.

Le président. — Comment Mme Raybaud vivait-elle avec Génisset ?

R. — Oh ! mon général, elle ne paraissait pas l'aimer beaucoup, pas plus, du reste que son mari qui était voyageur de commerce et qu'elle traitait comme un gamin. Quant aux visites que je rendais à Vincennes à Mme Raybaud, alors qu'elle était associée avec Génisset, elles ont été beaucoup moins fréquentes qu'on l'a dit. Je montais à cheval souvent, mais je n'allais guère que deux ou trois fois par mois à Vincennes où je voyais mon ami, M. Baudouin, et ensuite Mme Raybaud quelquefois.

D. — Que savez-vous d'un vol de correspondances reproché par la victime à Mme Raybaud.

R. — Pas grand'chose, mon général, sinon que Mme Raybaud m'a toujours dit qu'elle était victime des calomnies de cet homme.

Le président. — Comme tous les rivaux qui n'ont pas une grande délicatesse, Génisset vous a dénoncé à votre colonel. Celui-ci vous a fait appeler. Vous lui avez donné les explications qu'il vous demandait, mais vous n'avez pas suivie les conseils qu'il vous a donnés. Si, comme il vous y avait engagé, vous aviez rompu avec cette femme, si vous l'aviez reconduite à ses parents puisque vous vouliez la soustraire aux mauvais traitements de Génisset, vous n'auriez pas commis le crime que l'on vous reproche aujourd'hui. Pourquoi vous ériger-vous en protecteur de Mme Raybaud ? N'était-elle pas la maîtresse de Génisset ?

Mais, mon général, parce que Mme Raybaud était venue me demander elle-même aide et protection. Je ne me suis jamais considéré comme le rival de cet homme. Ma bonne foi a été absolue. J'ai toujours cru qu'il poursuivait Mme Raybaud dans un intérêt pécuniaire et non par affection.

Le général. — Nous ne connaissons pas le fond de votre cœur, nous sommes donc obligés de nous en rapporter à ce que vous dites.

Mon cœur, mon général, je le vide entièrement devant vous. Ce que je dis est l'expression de la vérité.

Le général-président, abordant ensuite la scène du crime, invite le médecin-major à dire dans quelles circonstances se sont produits les faits qui lui sont reprochés.

Breton reconnaît avoir fait feu deux fois sur Génisset. Il raconte qu'il était dans la salle à manger, au rez-de-chaussée, en train de lire, avec la femme Raybaud, lorsqu'on est venu frapper à coups de canne sur les volets d'une des fenêtres.

— Comme Mme Raybaud me parut être très troublée, je l'engageai à rentrer dans sa chambre pour se coucher. Celle-ci avait franchi les premières marches de l'escalier, une lampe à la main, quand je me dirigeai seul vers la porte du couloir, donnant sur la rue, pour la fermer. Cependant, ayant ouvert cette porte pour regarder ce qui se passait sur l'avenue Marceau, je reconnus Génisset au moment où il entrait chez le marchand de vins Guillochin. Saisi d'un colère que je ne pus maîtriser, je courus aussitôt vers le débit de vins. Je pris mon revolver, qui était passé dans ma ceinture, et j'entrai chez le marchand de vins. A ma vue, Génisset tenta de fuir. C'est alors que j'ai fait feu sur lui. Puis, je l'ai poursuivi dans la pièce voisine où il s'était réfugié et où déjà il gisait à terre. Fou de rage, j'ai tiré sur lui une seconde fois.

Pour sa justification, le major Breton dit que, lorsqu'il aperçut Génisset sur le seuil de la porte du marchand de vins, quelques minutes après l'avoir entendu frapper à ses volets, l'état de compression dans lequel il se trouvait depuis dix-huit mois sous l'influence des menaces et des diffamations de sa victime, avait atteint son paroxysme, et qu'il a éclaté comme une chaudière dont la limite de résistance était épuisée.

Le général. — Vous arriviez dans l'établissement le revolver à la main ?

R. — J'ai dû l'ôter de ma ceinture en montant les marches de la boutique.

Le général. — Et vous affirmez avoir tiré ce revolver de gros calibre de votre ceinture ?

R. — Parfaitement, mon général.

D. — C'est bien invraisemblable, et ce revolver qui ne vous quittait pas devant bien vous gêner. Enfin ! on reste confondu de voir un médecin, dont la mission est de sauver ses semblables, tuer un homme parce qu'il écrit des lettres plus ou moins injurieuses. S'il avait arraché votre croix de la poitrine, comme il vous en menaçait souvent, à la rigueur pourrait-on peut-être s'expliquer votre acte. Mais il n'en est pas ainsi.

— Mme Raybaud, répond le médecin-major, m'avait dit plusieurs fois que Génisset lui avait dit qu'il me tuerait. C'est pour cela que je portais quotidiennement mon revolver.

— Enfin, dit le président, un homme comme vous, un médecin militaire qui doit conserver son sang-froid en toutes circonstances, n'aurait

pas dû se porter aux moyens extrêmes que l'accusation vous reproche. Le conseil appréciera votre acte.

Le major Breton raconte ensuite au conseil sa fuite avec sa maîtresse. Il dit qu'en apprenant l'acte qu'il venait de commettre, Mme Raybaud lui fit de vifs reproches et que l'idée du suicide leur vint à tous deux à l'esprit.

— Brûle-moi la cervelle, me disait-elle, je ne saurais survivre au déshonneur qui va rejaillir sur ma famille et mes pauvres enfants. Me tuer, moi, dit le major, n'eût rien été ; mais la tuer, elle, je ne le voulais point. Je la décidai donc à partir. Nous nous rendîmes à Paris, chez un de mes amis, le docteur Landrieu, pour passer en Suisse.

— Vous eussiez mieux fait, dit le général, de vous constituer prisonnier tout de suite entre les mains de votre colonel.

L'interrogatoire est terminé. Après une suspension d'audience de dix minutes, le conseil procède à l'audition des témoins, au nombre d'une quarantaine.

Mme Sarrazin, femme Raybaud, âgée de 38 ans, entièrement vêtue de noir, dépose d'une voix à peine perceptible.

— De la chambre, dit-elle, j'ai entendu les deux coups de feu. C'était le docteur qui venait de tuer Génisset. Tuez-moi, lui dis-je quand il revint, je préfère la mort au déshonneur. Non, dit-il, vous avez des enfants, vous devez vivre pour eux. Moi, si vous voulez, ajouta-t-il, en appuyant le canon de son revolver sur la tempe (Emotion).

C'est les yeux et la voix remplis de larmes que Mme Raybaud fait sa déposition.

— Il voulut, poursuit-elle, se rendre chez son colonel, mais il n'en connaissait pas l'adresse. Fuyons, lui dis-je. Il suivit mon conseil. Nous nous rendîmes chez un de ses amis, médecin à Paris, qui lui remit de l'argent, et nous nous sommes réfugiés à Vevey, en Suisse.

Le général. — Pourquoi ne vous êtes-vous pas rendue chez votre père, dans cette triste circonstance, au lieu de fuir avec un homme qui n'était pas votre mari ?

R. — Je n'ose pas voir mon père, répond Mme Raybaud fondant en larmes, j'aurais même honte de lui écrire (Mouvement).

Son émotion un peu calmée, Mme Raybaud entre dans les détails relatifs à son association commerciale avec Génisset. A une question du général-président, Mme Raybaud déclare que la pensée ne lui est pas venue, quand on a frappé aux volets, que ce pût être Génisset.

— J'ignorais, dit-elle, que le docteur allait sortir quand il m'invita à monter me coucher. C'est au moment même où j'entrai dans ma chambre que j'entendis la première détonation.

Mme Raybaud dit ne s'être jamais aperçue que le major ôtait son revolver de sa ceinture.

— Je ne m'occupais pas de cela, dit-elle.

Le général-président. — C'est peut-être le tort que vous avez eu, madame, car enfin, si la justice ne vous a pas atteinte vous sentez bien que dans cette affaire votre responsabilité morale est très grande.

Peut-être, connaissant l'état d'esprit réciproque des deux hommes et la nature violente du major, qui est d'origine méridionale, eussiez-vous dû le surveiller et l'empêcher de porter constamment un revolver sur lui.

Mme Raybaud baisse la tête et ne répond pas. Elle termine sa déposition en donnant le motif principal qui l'a fait quitter Génisset pour toujours.

— Il m'avait souffletée, dit-elle, et plus tard, à la suite de mauvais traitements qu'il m'a fait subir, j'ai accouché prématurément d'un enfant qui ne vécut pas.

Le capitaine de Bonnery, du 80^e de ligne, dit qu'il a fallu certainement que le major fût poussé à bout pour qu'il ait tué Génisset.

Le docteur Landrieu, qui favorisa la fuite du major, raconte que celui-ci et Mme Raybaud étaient, à leur arrivée chez lui, dans un état de surexcitation impossible à décrire.

— J'ai perdu la tête, m'a dit Breton, et je viens de tuer un homme qui me poursuivait de ses injures et menaces.

Après qu'il eût écrit à son colonel, comme il était bien décidé, pour mettre Mme Raybaud en sûreté, de fuir momentanément, je lui remis 1,300 fr., car il était sans argent et à peine vêtu.

— Coupez vos moustaches, lui dis-je, et enlevez votre décoration si vous ne voulez pas être reconnu. « Ah ! mon ami, dit-il en enlevant son ruban et en versant des larmes, je l'avais pourtant bien gagné ». Il faisait ainsi allusion à sa conduite pendant la guerre et à l'armée de la Loire.

Le marchand de vins Guillochin raconte la scène du crime qui s'est déroulée dans son débit et dont les détails sont connus.

Le général. — Avez-vous reconnu le docteur Breton dans le meurtrier ?

R. — Non, parce qu'il était en civil.

D. — Combien de temps s'est-il écoulé entre l'entrée de Génisset, chez vous et l'arrivée du major ?

R. — Au moins dix minutes.

D. — Où se trouvait Génisset au moment où est entré Breton ?

R. — Devant son comptoir.

D. — N'était-il pas ressorti sur le pas de la porte ? R. — Non, monsieur.

Le général au major. — Puisque vous dites avoir vu Génisset sur les marches de l'escalier de l'établissement, c'est donc que vous l'aviez aperçu au moment où il entrait. S'il en est ainsi, vous avez pris le temps de la réflexion.

Le major déclare avoir agi spontanément et dit que deux ou trois minutes à peine se sont écoulées entre le moment où on a frappé au volet et celui où il a rejoint Génisset.

D'autres personnes, qui se trouvaient dans le débit de vins, déposent ensuite. Ces témoignages n'apprennent rien de nouveau.

Un voisin du major et sa femme croient pouvoir affirmer qu'ils ont aperçu le docteur et Mme Raybaud sur le pas de leur porte, regardant du côté du marchand de vins.

Le major nie formellement que Mme Raybaud soit venue sur la porte.

— Elle montait dans sa chambre, dit-il quand je suis venu fermer la porte du corridor et quand j'ai aperçu Génisset.

L'ordonnance du major fait une déposition dans des termes qui, à maintes reprises, provoquent l'hilarité de l'auditoire.

On entend enfin les témoins à décharge : le général Bonnet, l'ancien colonel du major Breton, le lieutenant-colonel Bontaut, du 152^e de ligne, font l'éloge du major Breton.

Le docteur Dujardin-Beaumetz, directeur du service de santé, vante la capacité, la valeur intellectuelle et le courage du major, qui était proposé pour le principalat et la croix d'officier, quand le drame a éclaté.

Le lieutenant-colonel Marchal, du 5^e cuirassiers, vient décerner aussi un brevet d'honnêteté et de bravoure à son camarade. Il cite plusieurs actions d'éclat accomplies par le major à Sedan.

M. Marchal, frère du précédent, major au 16^e chasseurs à cheval : MM. Cachard et Rouffaud, médecins principaux, amis d'école du major, et le médecin principal Chauvet, n'ont eu qu'à se louer de leurs relations avec l'accusé.

Le colonel du 89^e régiment, auquel appartenait Breton, est ensuite entendu. Informé par une lettre de Génisset de la situation anormale de Breton, il lui conseilla de rompre sa liaison. Malheureusement, il ne tint compte qu'à demi de ce bon conseil. Il rend également hommage aux qualités de cœur et au caractère de Breton, qui était un peu vif, mais non violent.

— Breton a conservé, dit-il, l'estime et la sympathie de ses camarades du régiment.

Le verdict

Après une délibération qui a duré une heure un quart, le conseil de guerre a répondu affirmativement par 6 voix contre 1 à la question subsidiaire posée par le président.

En conséquence, le major Breton a été condamné à deux ans de prison.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

A l'occasion des fêtes de la Noël, le *Journal du Lot* ne paraîtra pas samedi.

NOS COMPATRIOTES

M. Abel Combarieu, secrétaire général de la préfecture du Calvados, est nommé sous-préfet de St-Quentin (Aisne).

NOUVELLES MILITAIRES

L'*Officiel* publie la liste des candidats, du 7^e régiment de ligne, admis à subir les épreuves orales de l'Ecole militaire d'infanterie de Saint-Maixent :

MM. Lobles, sergent ; Nougarède, sergent-fourrier ; Pratviel, sergent-major ; Raffy, sergent.

Ces quatre admissions prouvent avec quelle sollicitude le colonel Delamarre veille à l'instruction des sous-officiers de son régiment.

BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE DE CAHORS

La réunion générale des sociétaires de la Bibliothèque populaire est fixée au dimanche 27 décembre courant, à 4 heures du soir, dans une salle de la mairie.

Les Membres souscripteurs sont instamment priés de se rendre à cette réunion.

Ordre du jour :

Compte-rendu des opérations de l'exercice 1891. Renouvellement du comité.

LES VACANCES SCOLAIRES

Voici comment sont définitivement réglées les vacances scolaires de Noël et du Jour de l'An :

Pour les fêtes de Noël, un seul jour de congé : le vendredi 25 décembre.

Pour le jour de l'An : sortie le mercredi soir et rentrée le dimanche soir.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES

M. Lacour, commis principal à St-Céré, est élevé sur place à la 4^e classe de son grade.

LA TAXE MILITAIRE

On vient de publier dans toutes les mairies les rôles de la nouvelle taxe militaire établie par les articles 35 et suivants de la loi du 15 juillet 1889.

Cette taxe s'applique à tous ceux qui, par suite d'exemption, d'ajournement, de classement dans les services auxiliaires ou dans la seconde portion du contingent, de dispense ou pour tout autre motif, bénéficient de l'exonération du service dans l'armée active.

Le taux est de six francs, plus une somme égale au montant en principal de la cote mobilière de l'assujetti.

A défaut de paiement, la taxe est payée par les ascendants, qui doivent un supplément calculé en raison inverse du nombre de leurs enfants vivants ou représentés.

Outre la nouveauté de cette taxe, qui est perçue pour la première fois, elle présente encore cette particularité que le retard dans le paiement est frappé d'une pénalité consistant dans l'accroissement de la cote.

Les avertissements aux contribuables ont été adressés par les percepteurs dans le courant de la semaine écoulée.

Le délai, pour réclamer, est de trois mois, comme pour les autres contributions.

Tribunal correctionnel de Cahors

Audience du 24 décembre

La femme Viglé, dite la Murgue a été condamnée à 3 mois de prison, 100 fr. d'amende et au dépens, pour dénonciation calomnieuse.

— Le fameux soi-disant Inspecteur secret des chemins de fer d'Orléans et de l'Etat a été condamné, pour escroqueries, à 6 mois d'emprisonnement et à la rélegation. Il comptait déjà à son actif six condamnations.

FERMETURE DE LA CHASSE

Chasseur, mes frères, réjouissez-vous !

On a assigné de divers côtés une date à la fermeture de la chasse. Or, les rapports des préfets ne sont, pour la plupart, pas arrivés au ministère et partant aucune décision n'est encore intervenue.

ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

M. Piqué, directeur de la maison centrale d'Eysses et de la 29^e circonscription pénitentiaire dont Cahors dépend, est nommé directeur de la maison centrale de Nîmes et de la 31^e circonscription pénitentiaire.

POIDS ET MESURES

Par arrêté de M. le Préfet, la vérification périodique des poids et mesures et instruments de pesage aura lieu en 1892 dans toutes les communes du département du Lot.

Dans la 1^{re} circonscription (Cahors) dont le vérificateur est M. Gautié, les opérations commenceront le 4 janvier prochain et seront terminées le 1^{er} août suivant.

Dans la 2^e circonscription (Figeac et Gourdon) dont M. Sabouroux est vérificateur, les opérations commenceront le 5 janvier et seront closes le 14 juin suivant.

Figeac

Nos compatriotes. — M. Descamps, conseiller de préfecture de Saône-et-Loire, est nommé secrétaire général des Pyrénées-Orientales.

M. Descamps est le beau-frère de M. Abeille, député de la Haute-Garonne.

Castelnau

Le 21 courant, un incendie, dont la cause est inconnue, a détruit une grange appartenant à M. Fréjacob Gabriel, propriétaire à Laroque, canton de Castelnau.

Les pertes qui s'élevaient à 4,000 fr. sont couvertes par une assurance à la Cie la France.

La gendarmerie de Castelnau s'est livrée à une enquête.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME du VENDREDI 25 DÉCEMBRE

de 3 heures à 4 heures du soir

(Allées Fénélon)

Le Tirailleur (pas redoublé)	Sellenick
Mireille (ouverture)	Gounod
Le Bravo (valse)	Salvaya
Zaire de Nella (fantaisie pour piston)	Rossini
Jane (polka)	Tournour

Avis

M. J. Malinowski, ancien professeur de langues vivantes dans les Collèges et Lycées, donne des leçons d'Allemand, d'Anglais, d'Italien d'Espagnol et de Russe; chez lui à Cahors, rue du Portail-Alban, 11, maison M^{me} V^e Montcutié.

PRIX MODÉRÉS

Bibliographie

LIBRAIRIE DELAGRAVE

Parmi les publications d'étranges de la librairie Delagrave, que leur élégance et leur intérêt désignent spécialement à l'attention du public, il faut signaler surtout :

Un hiver en Orient par Mag Dalah avec nombreuses illustrations exécutées par l'auteur, et préface de M. Rousse, de l'Académie française.

C'est un livre écrit sans prétention, un court voyage en Egypte et en Palestine que l'auteur raconte pour son seul plaisir, et que l'on peut suivre à son aise sans être archéologue, égyptologue ou hébraïsant. Les scènes les plus variées passent sous nos yeux; c'est un bal à bord du paquebot, une visite au Harem de la princesse Toussoun, etc. Nous visitons successivement avec l'auteur, le Caire, ses mosquées, ses bazars, les Pyramides; nous navigons sur le Nil. Tantôt c'est un dîner chez un Cophte, tantôt une visite à un cheikh influent; notons une description vivante et profondément émue du Calvaire, du Saint-Sépulchre et de tous ces lieux saints, objets de la piété séculaire des fidèles et d'où est parti il y a dix-neuf siècles le Christianisme.

Le volume est accompagné d'illustrations remarquables dessinées par l'auteur et il est précédé d'une charmante préface de M. Rousse, de l'Académie française, qui réserve au lecteur une agréable surprise (1).

Depuis cinq ans déjà J. Geoffroy publie chaque année un album illustré qui a le plus grand succès; cette année, ce sont les **Douze métiers de Pierrot** que nous voyons tour à tour marmiton, valet de chambre, cocher, gastronome, naturaliste, jockey, chasseur, musicien, amateur, expert en tableaux, patineur et concierge. Les compositions de Geoffroy sont, comme toujours, spirituelles, amusantes et artistiques tout à la fois (2).

Les **Arts de l'ameublement**, par Henri Havard, constitueront une élégante bibliothèque de 12 jolis volumes petit in-8^o dont les trois premiers traitent de la Menuiserie, l'Orfèvrerie, la Décoration, viennent de paraître.

Tout y est expliqué avec une clarté et une précision extraordinaires. C'est un livre utile à tous ceux qui s'occupent du dessin et des arts industriels, ou qui veulent se créer un intérieur élégant et de bon goût.

Les amateurs y trouveront soigneusement étudiées les questions de fabrication de meubles, de leurs ornements, de leur esthétique tout entière.

L'ouvrage est édité avec un soin tout particulier: c'est à la fois un livre d'éducation et un véritable livre d'art (3).

Une nouveauté de tous les ans c'est l'**Année musicale**, de M. Camille Bellaigue, élégante publication qui en est à sa cinquante année et qui constitue, en s'accroissant, de véritables archives de la musique contemporaine (4).

Il nous reste à parler des publications d'étranges par excellence, celles qui du commencement à la fin de l'année jouissent d'un attrait toujours nouveau: les journaux illustrés. La librairie Delagrave en publie trois: le **Saint-Thomas**, élégante gazette pour les enfants de six à quinze ans, hebdomadaire, remplie d'histoires, de petits romans, nouvelles, contes, anecdotes, articles de science amusante, illustrés d'une façon incomparable par nos meilleurs artistes, et présentant surtout deux attrait essentiels, la correspondance entre Saint-Nicolas et ses jeunes lecteurs et les concours de toute nature ouverts d'une façon ininterrompue entre ces derniers, avec récompenses nombreuses et variées pour les lauréats (5).

Le **Musée de familles** est le doyen des périodiques illustrés; il entre dans sa 59^e année. C'est dire avec quel succès durable lui ont valu sa rédaction d'un intérêt toujours soutenu et d'une judicieuse variété, la richesse de son illustration (6).

L'**Ecolier illustré**, n'a encore que deux ans d'existence, mais le succès n'a pas attendu le nombre des années et l'on peut dire qu'ils sont légion innombrables les enfants de nos écoles qui, tous les jours, attendent avec impatience l'arrivée de leur journal. Ce succès s'explique facilement si l'on songe que cette étonnante publication donne pour un sou seulement par semaine, seize pages du format in-8, avec nombreuses gravures (7).

- (1) Broché: 10 fr.; relié, tr. dorées, 13 fr.
- (2) Cartonné, 3 francs.
- (3) Chaque volume relié, 2 fr. 50.
- (4) 2 fr. 50.
- (5) 18 fr. par an.
- (6) 16 fr. par an.
- (7) 4 fr. par an.

A VENDRE

Une grande MAISON, sise à Figeac, avec cour et vaste jardin, ainsi que l'Etablissement des bains y annexé.

Facilités pour le paiement. S'adresser au bureau du Journal.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

EN VENTE

A L'IMPRIMERIE LAYTOU, 34-36, RUE DU LYCÉE CAHORS

CULTURE de la Truffe, par J. Meulet, instit. Brochure de 34 pages... 0 fr. 25

DICTIONNAIRE des Communes du Lot, par M. Combarieu, archiviste départemental. — Statistique, géographique, historique, archéologique, géologique avec carte du département... 5 fr. »

CARTE du Lot, Edition de poche ou de cabinet, indiquant tous les chemins de fer en projet ou en construction... 0 fr. 75

NOTES pour servir à l'histoire des Etats provinciaux du Quercy, par M. Baudel, universitaire... 1 fr. »

L'ÉLEVAGE des bêtes à laine des Causses du Lot, par J. Meulet, instit. Brochure de 46 pages... 0 fr. 35

MANDATS pour Maires. Modèle officiel, le cent... 1 fr. 75

REGISTRES des délibérations du Conseil municipal. 400 pages avec instruction, cartonnés... 5 fr. 50

ALGER Un an à Alger, récits de voyages, par M. Baudel, universitaire. Volume de 308 pages... 2 fr. »

TABLEAU officiel des distances de chaque commune aux chefs-lieux du canton, de l'arrondissement et du département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811... 4 fr. »

LE QUERCY aux Etats généraux de 1789. Assemblées des sénéchaussées, procès-verbal des séances. Liste complète des députés, par M. L. Combarieu, archiviste départemental, l'exemplaire... 7 fr. »

LISEZ le MONITEUR DES TIRAGES FINANCIERS, qui fournit gratuitement, verbalement ou par lettre, à tous ses abonnés, les renseignements complets sur toutes les valeurs cotées ou non cotées, publie régulièrement les Listes de tous les Tirages et des Echéances de Coupons, donne une Revue détaillée de la situation financière et des informations sur les Assemblées des Actionnaires. — On s'abonne dans tous les bureaux de poste, ou à la direction: 32, rue de la Sourdière, Paris.

5 fr. par an, parait tous les jeudis. (27 années d'existence) Envoi gratuit d'un numéro sur demande.

LE TÉLÉGRAPHE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Contenant les dernières nouvelles jusqu'à 7 heures du soir, est expédié par les trains rapides du soir même, et distribué 24 heures avant les autres journaux.

Le Télégraphe sera servi à l'essai à toute personne qui en fera la demande.

On s'abonne à Paris, 5, rue Coq-Héron Trois mois: 12 fr.; Six mois: 24 fr.; Un an: 48 fr.

AUDOUARD

Ex-Professeur de

PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES A PARIS

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE

Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN-DENTISTE

A BRIVE

Se rendra à CAHORS, le 4^{me} mercredi de chaque mois

HOTEL DU PALAIS-NATIONAL

DENTS & DENTIERS

De tous systèmes et à tous les prix

PRIX MODÉRÉS

Pour toutes les opérations relatives à l'art dentaire

FACILITÉ DE PAIEMENT

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour le consulter de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Adresse télégraphique: AUDOUARD, BRIVE

A LOUER

UN APPARTEMENT

RESTAURÉ A NEUF

Maison LUTZY, aux Hortes

Pilules Suisses. Exigez le timbre de l'Etat. Méfiez-vous des contrefaçons!

PRIME

BIJOU-PRIME

Offert à nos Abonnés

L'Exposition de Paris a révélé les merveilleux progrès récemment accomplis dans la fabrication des diamants imités, — ou simili-diamants, — tellement parfaits aujourd'hui qu'on ne saurait à la vue les distinguer des vrais diamants dont ils ont entièrement l'aspect, l'éclat et l'impidité.

Un traité avec un des premiers fabricants de Paris, inventeur d'un procédé secret de fabrication, et qui a donné à ses superbes imitations le nom de **DIAMANTS du VERDUN**

nous permet de faire à nos lecteurs un véritable cadeau en leur offrant à un prix de faveur **exceptionnel** un choix de spécimens de cette nouvelle découverte très préjudiciable au commerce des vrais diamants.



BROCHE-BARRETTE RICHE
Trois diamants
TOUT OR CONTRÔLÉ
BAGUE DE DAME Un rubis, un diamant et six perles
BAGUE JEUNE FILLE 2 diamants ou perles
CHEVALIERE pour homme Diamant solitaires

L'un l'autre, FRANCO 25 FRANCS, au lieu de 40 fr. Chacun de ces quatre charmants bijoux, dont la monture joaillerie est absolument identique à celle des vrais diamants, (avec lesquels on les confond, bien qu'ils coûtent cent fois moins cher), est envoyé dans un joli écrin velours et satin, contre réception du montant au bureau du Journal.

Pour mesure de bague, envoyer un anneau de rideau. Si l'on désire la recom^{me} postale, joindre 50 cent. suffisant pour un ou plusieurs bijoux.

Journal des demoiselles

Plus de cinquante années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du *Journal des demoiselles*, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque. Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs; leur enseigner à faire, — riches ou pauvres, — le bonheur de leur maison; orner leur esprit; développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage; tel est le but que s'est proposé le *Journal des demoiselles*. A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles; œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, ameublements, musique.

PARIS, 10 FR. — DÉPARTEMENTS, 12 FR.

On s'abonne en envoyant au bureau du Journal, 48, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, directeur.

Bourse de Paris

Cours du 23 décembre 1891

RENTES

3 0/0 perpétuel	compt.	95 30
3 0/0 amortissable	compt.	96 55
3 0/0 Emprunt 1891		95 25
4 1/2 0/0 1883	compt.	105 »

Valeurs Françaises

ACTIONS

BANQUE DE FRANCE	4595 »
CRÉDIT FONCIER	1245 »
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	475 »
COMPTOIR N ^{al} D'ESCOMP ^{te}	525 »
EST (Chemin de Fer)	887 »
LYON	1467 50
MIDI	1290 »
NORD	1805 »
ORLÉANS	1510 »
OUEST	1012 50
GAZ, C ^{ie} parisienne	1400 »
CANAL DE SUEZ	2630 »
CANAL DE PANAMA	24 »
Etablissements DECAUVILLE	222 »

Valeurs en banque

Ch. RUSSE (gr. Société)	460 »
-------------------------	-------

OBLIGATIONS

LYON (fusion)	443 »
EST 3 0/0	442 »
MIDI 3 0/0	446 »
NORD 3 0/0	448 »
ORLÉANS 3 0/0	444 50
OUEST 3 0/0	442 »
SUD DE LA FRANCE	389 75
OUEST-ALGÉRIEN	412 »
EST-ALGÉRIEN	409 5
CRÉDIT FONCIER, fenc. 3 0/0 1853	500 »
— — — 4 0/0 1863	522 »
— — — fenc. 3 0/0 1877	388 »
— — — comm. 3 0/0 1879	471 »
— — — fenc. 3 0/0 1879	478 »
— — — comm. 3 0/0 1880	9 25
— — — fenc. 3 0/0 1883	418 »
— — — — 3 0/0 1885	469 25
— — — bons 100 fr. av. lots	53 »
GAZ, C ^{ie} parisienne	526 50

Valeurs Étrangères

RUSSE, 4 0/0 1889	95 25
RUSSE, 4 0/0 consolidé	95 65
PORTUGAIS 3 0/0 (rente)	32 75
PORTUGAIS 4 1/2 0/0 1889	155 »
LOMBARDS, 3 0/0	309 »
SARAGOSSE 3 0/0	344 »

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTES de Noël 1891 et du Premier de l'An 1892

A l'occasion des Fêtes de Noël et du Premier de l'An, la Compagnie d'Orléans étendra comme suit la durée de validité des billets aller et retour réduits de 25 %, délivrés aux prix et conditions de son Tarif spécial A n° 9 :

1° Noël. — Les billets aller et retour délivrés les jeudi 24 et vendredi 25 décembre seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du lundi 28 décembre ;

2° Premier de l'An. — Les billets aller et retour délivrés du mardi 29 décembre au lundi 4 janvier inclus seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du mardi 5 janvier.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par le tarif précité, lorsqu'elle sera supérieure à celles ci-dessus fixées.

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Pau, Biarritz Salies-de-Béarn

Tarif spécial A n° 34 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1^{re} et 2^e classes sont délivrés à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours.

Toute l'année, pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, St-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 3 personnes	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 — ou plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Pau, Biarritz Salies-de-Béarn

Tarif spécial A n° 11 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, St-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn.

Durée de validité : 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux administrations pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1^{er} itinéraire : 1^{re} classe 225 fr. — 2^e classe 170 fr. — Durée de validité : 45 jours.
2^e, 3^e et 4^e itinéraires : 1^{re} classe, 180 fr. — 2^e classe 135 fr. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 %, du prix du billet.

Enfin, il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe réduits de 25 %, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

Les touristes qui visitent les forêts de pins maritimes des rives de l'Océan arrêteront volontiers pour admirer les procédés imaginés par M. Lagasse pour extraire la sève fraîche des pins récemment abattus. Cette sève concentrée sert exclusivement à la préparation de la Pâte et du Sirop de Lagasse, produits aussi connus qu'estimés pour la guérison des rhumes, toux, grippe, enrouement, catarrhe, bronchite, asthme.

TANIS (Manche)

Je ne sais trop comment vous exprimer toute ma reconnaissance. Depuis longtemps j'éprouvais des maux de tête accompagnés d'étourdissements et de fréquents vomissements de bile et de glaires. On me croyait sous le coup d'une attaque d'apoplexie. Depuis un mois je fais usage de vos bienfaisantes **Pilules Gicquel** (1 fr. 50 la boîte), et maintenant je n'éprouve plus aucun malaise. Soyez béni pour le bien que vous m'avez fait.

Vve AUBRY, à Tanis.

A. M. Gicquel, pharmacien de 1^{re} classe, à Paris.

DÉJEUNER DES DAMES

Pour remplacer le chocolat, de digestion souvent difficile, et le café au lait, dont les effets débilissants sont si nuisibles à la santé des dames beaucoup de médecins recommandent le Racahout de Delangrenier, aliment très agréable et nutritif, qu'ils ordonnent déjà aux enfants, aux personnes âgées ou anémiques, en un mot à tous ceux qui ont besoin de fortifiants. Dépôt dans chaque ville. (Se défier des contrefaçons.)

OUTILLAGE POUR AMATEURS
Fournitures pour le Découpage INDUSTRIEL
FABRIQUE DE TOURS et SCIÉS-MÉCANIQUES
OUTILS DE TOUTES SORTES - BOITES D'OUTILS
TIERSOT, 21^e, rue des Gravilliers, 16, Paris
BOIS CONCOURS 1890
Le Tarif-Album (250 pages, 600 grav.) franco contre 0^e65.

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE
Sirop Laroze
D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES
PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul et dans toutes les bonnes Pharmacies.

Le succès du Santal Midy est considérable, mais beaucoup de jeunes gens voulant économiser acceptent à prix réduit des capsules contenant de fortes quantités d'essence de cèdre et de copahu ; de la des maux d'estomac, des coliques, des insuccès que l'on aurait évités en exigeant le nom de Midy sur chaque capsule.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, et sans frais, par la délicieuse farine de Santé du BARRY DE LONDRES, LA REVALESCIERE

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, influenza, grippe, oppression, langueurs, congestion, névrose, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine et voix ; ainsi que des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse et sang.

Pour les convalescents, c'est la nourriture par excellence, l'aliment indispensable pour réparer les forces. Extrait de 100,000 cures authentiques :

« Depuis 1864, je me suis toujours guérie de mes dyspepsies par la bonne Revalescière du Barry et me trouve très bien, quoique j'ai 73 ans passés. En février dernier je ne pouvais plus rien digérer, je me suis mise encore à la Revalescière, et en mars je mangeais de tout comme tout le monde, et rien ne me faisait mal. M^{lle} GAUGUEN-LIN, 16, rue Bernard-Palissy, chez les Religieuses Augustines, Tours, 2 juillet 1891. »

Le Dr Elmslie écrit : Votre Revalescière vaut son pesant d'or. Elle est le meilleur aliment pour élever les enfants, étant bien préférable au lait et à l'huile de foie de morue.

Cette, 2 janvier 1890. La Revalescière m'a empêché de mourir, depuis dix-huit mois ; c'est la seule chose que je puisse digérer. — H. GAFFINO. Curé doyen de Cette (Hérault).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine, et répare les constitutions les plus épuisées par l'âge, le travail ou les excès quelconques. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. ; 6 kil., 36 fr., soit environ 20 c. le repas. 46 ans de succès ; 100,000 cures annuelles. Aussi LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre mandat-poste. — En vente partout chez les bons pharmaciens et épiciers. DU BARRY & C^o (limited), 8, rue Castiglione, à Paris.

Dépôt à Cahors, Vinel, droguiste.

PILULES GICQUEL, la Boîte 1^{fr}50

A L'OCCASION DES FÊTES DE

NOËL et du JOUR de L'AN

EXPOSITION des Jouets Scientifiques et Électriques, et D'OBJETS d'optiques pour cadeaux.

L'Exposition aura lieu JEUDI soir, veille de Noël, toute la journée du VENDREDI jour de Noël, JEUDI soir 31 Décembre et le jour de l'An.

3, RUE DE LA LIBERTÉ, 3

PAUL DEBAUVE

Opticien-Électricien

Les prix seront marqués en chiffre connus et l'on pourra se rendre compte du bon marché. Les prix ont tous été réduits.

Demandez le Catalogue

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, Saison d'Hiver

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande

Etablissement Hydrothérapique

DES

ALLÉES FÉNELON, N° 6

Le Public est prévenu que M^{me} Sabatié vient de faire placer dans son Etablissement, l'Appareil de Suspension de M. le Docteur CHARCOT, pour le traitement de l'Ataxie locomotrice et autres maladies nerveuses.

MONITEUR des RENTIERS

10, RUE DE CHATEAUDUN, PARIS
52 numéros de 16 pages, 2 fr. par an, en timb. ou mandats-poste. Journal impartial, bien renseigné, donnant tous les tirages de chaque abonné.
PRIME GRATUITE, reçoit franco à domicile, LE MANUEL DES CAPITALISTES. BEAU VOLUME, contenant : Dictionnaire financier ; Notice détaillée sur fonds d'Etat, Villes et Départements, Sociétés de crédit, Chemins de fer, Valeurs industrielles, Listes des Valeurs à lots non réclamées.

GUERISON
Certaine et radicale de toutes les Affections de la Peau
DARTRES, ECZEMAS, ACNÉ, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.
MÊME DES PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres
Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENOIR, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspondance.

COURRIER DES MODES
PARISIENNES
12 pages - 15 centimes
plus complet que les journaux à 25 cent.
publie chaque samedi 50 modèles élégants et pratiques de robes, manteaux, chapeaux, costumes d'enfants, ouvrages, etc., avec explications et patrons découpés.
Feuilletons, Causerie médicale p^{re} M^{me} le D^r BERTILLON. Etude : QUE FERONS-NOUS DE NOS FILLES ?
décrivant toutes les professions et métiers pouvant être exercés par des femmes. Nombreuses primes. Chez tous les libraires.
ABONNEMENTS D'ESSAI
Pour 3 mois (156 pages), le journal simple : 2^{fr} 50. Avec chaque fois une gravure coloriée, 3 mois : 5^{fr}. Pour l'abonnement, envoyer mandat-poste ou timbres aux Éditeurs : THOMAS & C^o, 35, RUE DE VERNEUIL, PARIS.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

VIGNES AMÉRICAINES

GRANDES PÉPINIÈRES, PLANTS GREFFÉS ET SOUDÉS

VICTOR COMBES

PROPRIÉTAIRE-VITICULTEUR

Lauréat du Concours des Vignobles de 1891

Membre de la Société des Agriculteurs de France, de la Société Agricole et Industrielle du Lot, du Conseil municipal de Vire

CHEVALIER DU MÉRITE AGRICOLE

A VIRE, PAR PUY-L'ÉVÊQUE (LOT)

PRIX-COURANT

(SAUF VARIATIONS)

HIVER 1891 — PRINTEMPS 1892

NOTA. — Toutes nos boutures et plants racinés seront coupés ou arrachés en présence de l'acheteur. Les boutures auront 0,50 de long en moyenne.

Tous nos plants sont garantis authentiques

VIENT DE PARAÎTRE : Nos expériences pratiques sur la culture des Vignes Américaines. Prix : 3 francs (franco poste).

PLANTS DE 1^{er} CHOIX EXTRA

VIGNES AMÉRICAINES	Boutures		Racinés		PLANTS FRANÇAIS Greffés et soudés sur les portegreffes ci-contre :		
	le cent	le mil.	le cent	le mil.		le cent	le mil.
Black Défilance	45	100	20	150	Aspiran teinturier Bouschet	15	100
Canada	6	50	15	120	Carignan Bouschet	25	250
Cunningham	2	15	8	60	Aramon teinturier Bouschet	22	200
Cynthiana	4	50	20	150	Alicante Bouschet	10	80
Croton	50	500	60	600	Alicante Henry-Bouschet	25	200
Duchess	50	400	50	500	Grand noir de la Calmette	25	250
Herbemont	2	15	8	60	Torret Bouschet	25	200
Herbemont d'Aurelle	50	300	40	400	Portugais bleu	35	250
Herbemont Touzan	40	300	30	300	Côt ou Auxerrois	25	200
Herbemont Blanc	30	200	20	200	Aramon	25	200
Jacquez à gros grains	2	15	5	45	Chasselas du 22 juillet	30	250
Jacquez d'Aurelle	25	250	50	500	Chasselas ordinaires	32	200
Jacquez d'Aurelle Cazalis	500	5000	50	500	Muscad noir	30	300
Othello	2	18	8	60	Boutures pour greffons		
Noah	8	60	15	140	Aspiran teinturier Bouschet	15	100
St-Sauveur (extra-fertile)	25	200	40	300	Carignan Bouschet	20	150
St-Sauveur infertile	8	60	10	80	Aramon teinturier Bouschet	10	80
Sécretaire	6	50	10	100	Alicante Bouschet	5	40
Sénaquas	20	150	40	300	Alicante Henry-Bouschet	5	40
Triumph	45	400	25	200	Grand noir de la Calmette	20	150
Berlandieri	50	80	80	800	Torret Bouschet	10	80
Cinéras	50	80	80	800	Portugais bleu	20	150
Gordifolia	40	25	200	2000	Plant de la beauté	50	500
Elparia large feuille	2	15	5	40	Plant Gouvy	50	500
Ruppertia large feuille	4	35	10	80	Castet	3	25
Ruppertia Gaucin	15	120	25	200	Nôchescot (1 ^{er}) noir	50	500
Sotonis	2	15	7	60	Raisin de blanc de long	50	500
Vialla	2	18	7	60			
York-Madeira	5	25	8	70			

RAPHIA du Japon, 1 fr. le kilo

Pince Allès, 4 fr. — Bouchons fendus, le mille 4 fr. — Sulfate de cuivre garanti 98-99 % à 50 fr. les 100 kilog.

NOTA. — Pour toute commande atteignant 50 francs, nous donnons un exemplaire de notre brochure, sur les Vignes Américaines.

Rendus franco en gare de Cahors